



**Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7**

www.laclovering.org

Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 25 mars 2017 au centre communautaire de Magog, 95 Merry nord, salle 232

1. Ouverture de la réunion : La réunion débute à 9h00

Administrateurs présents : André Bélanger, Lucie Borne, Pierre Martineau, Catherine Gibeault, André Henneuse, Jean-Noël Leduc, Jacqueline Caboret, Richard Gervais, Denis Yale.

Administrateurs ayant motivé leur absence : Colette Scalabrini., Yves Gosselin, Constance Ramacieri

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Richard Gervais et appuyé par Jean-Noël Leduc d'adopter l'ordre du jour après ajouts des points suivants : sous l'item tributaires : opinion de Me Girard ; sous l'item visibilité : APELO, CCE Canton de Stanstead

Adopté à l'unanimité

Prop # 17-09

3. Adoption du procès-verbal du 18 février 2017

Il est proposé par Denis Yale et appuyé par André Henneuse d'adopter le procès-verbal du 18 février 2017

Adopté à l'unanimité

Prop # 17-10

4. Recrutement

Richard Gervais fait une présentation Power Point intitulée : *Destination 2020 et recrutement 2017*. Les membres soulignent la qualité du travail de Richard et de son équipe qui leur permet de mieux comprendre le portrait de la « clientèle » actuelle de la SCLL et de celle à rejoindre en 2020 et qui propose des moyens d'atteindre les objectifs de recrutement et de financement.

Sommairement, il est proposé de relancer la croissance (42% => 50% d'adhésion) via :

- une nouvelle approche et une identité pour les membres : *amis du lac*
- une devise actualisée : *Ensemble protégeons notre lac*
- un plan de communication / visibilité
- une présence accrue dans la collectivité / une collaboration des associations autour du lac
- une tarification uniforme (impact minimum) / des campagnes de souscription plus efficaces
- un premier pas pour financer le 50e (Réserve)

L'ensemble du document reçoit l'approbation des membres du CA. Toutefois il convient de s'assurer de la possibilité d'apporter des modifications à la représentation du membership et à l'augmentation de la cotisation en conformité aux règlements internes ou sans passer par un vote des membres de la Société à l'AGA. Il est aussi suggéré de tenter de trouver un synonyme au mot « ami » qui évoquerait le même message d'attachement.

Il est proposé par Denis Yale et appuyé par Lucie Borne de modifier la devise qui apparaît en bas de page sur les documents et la correspondance de la Société de conservation du lac Lovering pour y inscrire « Ensemble, protégeons notre lac » et de modifier le logo actuel en enlevant l'inscription de l'ancienne devise.

Adopté à l'unanimité

Prop # 17-11

5. Rapport des activités régulières

- **Tributaires**

Ruisseau Roy

Le projet des travaux de nettoyage dans les tributaires du ruisseau Roy est rendu à l'étape d'obtention des autorisations des propriétaires pour circuler sur leurs terrains afin de rejoindre les endroits problématiques répertoriés.

Avis juridique

Constance Ramacière a eu un entretien téléphonique avec Me Girard à savoir notre habileté comme association à circuler sur des terrains privés sans permission même si on croit qu'il y a urgence. En réponse, Me Girard dit qu'on a aucun droit de passage et que seule la MRC peut intervenir sans permission sur un terrain s'il y a urgence.

Yves Gosselin entrera en communication avec la MRC pour lui demander de faire des inspections ponctuelles du barrage en amont du ruisseau des Berges principalement lors des périodes de dégel ou de grandes pluies.

Roche phosphorite

La phosphorite, la roche phosphatée ou le phosphate rocheux est une roche sédimentaire dont une des propriétés est de capter le phosphore dissous dans l'eau. Lucie Borne fera des recherches sur la phosphorite pour déterminer la possibilité d'utiliser cette pierre dans nos tributaires afin d'en diminuer l'apport en phosphore.

- **Visibilité de la SCLL**

Règlement sur les résidences de tourisme à la municipalité du Canton de Stanstead

André Bélanger nous informe que le comité en environnement de la municipalité du Canton de Stanstead a pris connaissance du document *QUELQUES RÉFLEXIONS RELATIVES AU RÈGLEMENT SUR LES RÉSIDENCES DE TOURISME* de madame Constance Ramacieri. Un suivi sera effectué par l'inspectrice en environnement de la municipalité sur la capacité de charge du lac au lac Lovering et à la baie Fitch.

APELO

Lucie Borne est invitée à faire une présentation du projet de myriophylle lors de l'assemblée générale de l'association de protection du lac O'Malley

AGA du RAPPEL

Jean-Noël Leduc représentera la SCLL lors de l'AGA du RAPPEL le 6 mai prochain

Journée d'information sur l'eau 2017

Catherine Gibeault a assisté au colloque dont le thème était : *Au cœur des milieux humides*. Elle nous rapporte qu'un outil d'évaluation d'un milieu humide est en voie de développement et que Canards illimités est à réaliser une cartographie des milieux humides de l'Estrie mais qu'en raison d'un manque de financement le secteur du lac Lovering n'a pas encore été répertorié. Il a également été discuté que la gestion des eaux pluviales dans les secteurs en voie de développement soient retenues dans un milieu humide plutôt que dans des bassins de rétention.

CCDD de la MRC

Nous apprenons que Denis Lacasse, ancien membre du CA et résidant de la rue des Tourterelles, vient d'être nommé membre du Comité consultatif du développement durable de la MRC

- **Protection des rives**

Suivi du projet sur le myriophylle

La SCLL demandera à la firme BEA qui avait fait l'inventaire des herbiers du lac de faire parvenir un offre de services pour identifier les propriétaires des résidences riveraines devant lesquelles on trouve plus de 75% de myriophylle.

Plantations

Lors de la prochaine rencontre du CA, il faudra planifier un suivi des plantations de 2016 effectuées dans le cadre du programme PAJE et de celles de 2015 sur le terrain de la ferme Tryon.

- **Navigation responsable**

Les affiches

Catherine Gibeault obtiendra des soumissions pour la réalisation des 9 affiches qui signaleront les herbiers de myriophylle sur le lac et les 20 affiches placées aux différents débarcadères.

Communication aux utilisateurs des marinas

Les associations de plages de la rue Grande-Allée et de la rue Bordeleau ajouteront dans leur communication à leurs membres un message de la Société leur rappelant d'éviter les herbiers de myriophylle avec leurs embarcations.

- **Les poissons**

Le ministère de la Faune a communiqué avec la SCLL et la ville de Magog pour demander que soit ouverte la barrière de la descente des Tourterelles afin de donner accès au lac aux gens qui souhaiteraient pêcher sous la glace. André Henneuse s'en est occupé.

- **Trésorerie**

Rien à signaler

- **Site WEB, babillards et Facebook**

Jacqueline Caboret distribue un aperçu des items couverts sur le site WEB et demande aux responsables de chaque dossier de vérifier que les informations sont pertinentes et à jour et de lui signaler toute correction à apporter

6. Varia

Gestion informatique des documents de la Société

Les documents du secrétariat de la Société ont été déposés sur One Drive. Un projet plan de classement des données est proposé au CA pour en faciliter le repérage.

7. Dates des prochaines réunions au centre communautaire de Magog, 95 Merry nord, salle 232

Samedi le 22 avril 2017

Samedi le 13 mai 2017

8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par André Henneuse et appuyé par André Bélanger de lever l'assemblée à 12h15

Lucie Borne,
Secrétaire d'assemblée

Ensemble protégeons notre lac.